



Le 28 mai 2009

## **Les écoles ne sont pas des aéroports**

### **La PEEP d'Ile de France ne peut accepter des mesures aussi radicales**

Les parents PEEP venus en congrès travailler sur l'intégration scolaire ont été très surpris de voir une fois encore le Ministre utiliser leur congrès comme une tribune pour lancer une nouvelle annonce. Mercredi, Monsieur le Ministre recevait les partenaires de l'éducation pour écouter leurs avis sur le sujet alors que l'opinion publique s'en était déjà saisi, empêchant de fait toute réflexion sereine.

Les derniers évènements violents ont suscité une émotion bien légitime. Toutefois, force est de constater que leur nombre reste faible au regard des deux millions cinq cent mille élèves scolarisés en Ile de France. De plus, ces incidents ont lieu la plupart du temps à l'extérieur des établissements scolaires. Dès lors, les mesures annoncées par le Ministre n'apporteront aucune réponse aux agressions sur le chemin de l'école ou aux dérapages induits par la possession du matériel nécessaire aux différents enseignements (compas, paire de ciseaux).

Les parents PEEP des académies de l'Ile de France ne peuvent accepter des mesures aussi radicales que l'autorisation de la fouille des élèves par des personnels enseignants ou d'encadrement ou la pose de portiques de détection dans les établissements scolaires. Nous ne voulons pas transformer les établissements scolaires en aéroports.

Ces solutions ne leur semblent pas être de nature à répondre à elles-seules aux phénomènes de violence qui traduisent souvent une incapacité à communiquer, symptôme d'un mal-être des jeunes en question.

Il est essentiel de laisser aux personnels de l'Education nationale les missions éducatives et d'enseignement qui leur sont dévolues et aux forces de l'ordre les missions de contrôle et de police. Depuis plusieurs années des accords existent entre le ministère de l'Intérieur et celui de l'Education nationale, des "policiers référents" interviennent dans les établissements scolaires tant en prévention qu'en contrôle, pour la plus grande satisfaction de toutes les parties, y compris les familles. Pourquoi ne pas privilégier ces organisations qui ont fait leur preuve et ont le mérite de la clarté dans la séparation des missions et des prérogatives ?

#### **Contacts :**

Union Académique de Créteil : Francis Dornacher 06 81 34 78 99  
Union Académique de Paris : Virginie Hagemeijer 06 63 64 87 93  
Union Académique de Versailles : Annick Dumond 06 63 15 94 07